

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 27 (1990)  
**Heft:** 1013

**Rubrik:** [Impressum]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Planétaires de tous les pays...

Après le boomerang des migrations internationales et de la drogue, voici celui des problèmes climatiques. Ceux qui, en pleine euphorie est-ouest, souhaitaient «oublier le tiers monde» en sont pour leurs frais: la société planétaire s'impose à tous et remet en question les modes de production et de consommation occidentales.

Après le consensus dégagé par les expertises scientifiques (voir DP 1008), la deuxième Conférence mondiale sur le climat, qui a lieu à Genève du 29 octobre au 7 novembre, tente de définir un programme d'action devant aboutir l'an prochain, lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement, au Brésil, à une convention-cadre sur le climat. La communauté scientifique internationale a désigné les principaux coupables des changements climatiques à l'échelle du globe: le gaz carbonique ( $\text{CO}_2$ ), formé par la combustion du pétrole, du charbon et du gaz naturel, les chlorofluorocarbures (CFC), le méthane ( $\text{CH}_4$ ) et d'autres gaz. Dans leurs grandes lignes, les conséquences du réchauffement de l'atmosphère sont également connues: augmentation du niveau des océans, écosystèmes bouleversés, «tropicalisation» des zones tempérées (problèmes d'eau,

de neige, invasion de parasites). Constat complémentaire: les pays industrialisés représentent les 25% de la population du globe mais émettent 75% des gaz à effet de serre. Les pays en voie de développement (PVD) représentent le sixième de la consommation mondiale de CFC; la destruction des forêts tropicales est à l'origine d'au moins un cinquième de l'émission mondiale de  $\text{CO}_2$ .

## Les décisions politiques

Comme souvent, si le débat scientifique a dégagé un consensus général sur les causes et les conséquences, la discussion politique portant sur les mesures à prendre va s'enferrer dans les luttes de procédure et les compromis tactiques. Les Etats-Unis, le plus gros producteur mondial de gaz carbonique, tentent de discuter le principe même d'une convention mondiale pour réduire l'utilisation des énergies fossiles. L'objectif général, pourtant, doit viser à moyen-long terme une réduction substantielle (de l'ordre de 50%) du volume des émissions actuelles.

Avec l'adoption par le peuple de l'article constitutionnel sur l'énergie, en septembre, la Suisse a les moyens de s'engager dans cette réduction. La présidence de la Conférence sur le climat par le conseiller fédéral Cotti devrait pousser la délégation suisse à plaider pour cette réduction, et non seulement pour une stabilisation. 40% du  $\text{CO}_2$  provenant en Suisse du secteur des transports, on ne coupera pas à l'application du principe de «causalité» et donc à

l'instauration d'une «taxe climatique» sur le trafic motorisé.

## Sincérité du Nord à l'épreuve

Les PVD, de leur côté, font de l'attitude des pays riches face aux questions climatiques un nouveau test politique de leur bonne ou mauvaise volonté. Des grands parmi eux (Inde, Brésil) veulent une claire reconnaissance par le Nord de ses responsabilités dans le réchauffement du climat. Le tiers monde est prêt à ne pas utiliser de CFC ou à freiner l'exploitation sauvage de la forêt tropicale mais, comme l'a souligné le ministre indien de l'environnement, «nous demandons une compensation adéquate pour financer une technologie alternative».

L'écologie comme nouvel instrument de domination! Sans aller jusque là, beaucoup, dans le tiers monde, attendent la concrétisation d'un transfert de «technologies propres» et la création d'un «fonds climatique» mondial pour se convaincre de la sincérité du Nord. A titre pédagogique, ce «fonds écologique mondial» devrait être financé par des «taxes climatiques» dans les pays industrialisés (entre autres sur notre chère essence).

## Questionnement global

Des mesures de désendettement liées à des politiques environnementales cohérentes pour la forêt tropicale en freineront aussi le pillage. Il ne suffit pas, dans la question de l'endettement du tiers monde, de faire du cas par cas, du pays par pays, ou de se féliciter de ce que le «système financier international n'est plus menacé par la crise de l'endettement du tiers monde» (Banque mondiale dixit). Le boomerang climatique doit bousculer les financiers.

Le commerce mondial, les tendances libre échangistes de l'Uruguay round doivent aussi être évaluées sous cet angle. Par exemple, les coûts écologiques du transport par avion doivent absolument être intégrés aux calculs des «avantages comparatifs» du libre échange, afin d'en réduire les bénéfices.

# Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb), François Brutsch (fb), André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg), Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp). Point de vue: Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP: Mario Carera

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,  
case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10 Télécopie: 021 312 80 40

Vidéotex: 021 312 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,  
Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA